

## ASSURANCES OSBIE

### TABLEAU DE TARIFICATION – ASSURANCE DE GROUPE DES UTILISATEURS D'UN ÉTABLISSEMENT

*Tarifification exclusive pour les membres de l'OSBIE :*

SPORTS À FAIBLE RISQUE, Y COMPRIS DES ÉVÉNEMENTS D'AU PLUS 500 PERSONNES :  
BADMINTON, MANIEMENT DU BÂTON DE MAJORETTE, MINIGOLF D'INTÉRIEUR, JEU DE GALETS, BOULINGRIN, FER, CURLING, TENNIS DE TABLE, TAI-CHI, YOGA/CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

1 jour :	10,00 \$
1 à 3 jours :	15,00 \$
Saisonnier :	75,00 \$

SPORTS À RISQUE MOYEN/ÉLEVÉ, Y COMPRIS DES ÉVÉNEMENTS D'AU PLUS 500 PERSONNES :  
TENNIS, VOLLEYBALL, BASEBALL, BASKETBALL, SOCCER, BALLE MOLLE, ATHLÉTISME, NATATION, PATINAGE ARTISTIQUE, CRIQUET, RAQUETBALL, SQUASH, TOUCH-FOOTBALL, FLAG-FOOTBALL, TEE-BALL, HOCKEY SUR GAZON, DRY LAND TRAINING, PICKLEBALL, DISQUE VOLANT D'ÉQUIPE, DANSE, EXERCICES DE DANSE, BALLON CHASSEUR, BALLON SUR GLACE (SANS CONTACT), CROSSE, HOCKEY EN SALLE, HOCKEY À ROULETTES, TOURNOIS :

1 jour :	25,00 \$
1 à 3 jours :	50,00 \$
Saisonnier :	150,00 \$

*Événements spéciaux jusqu'à 500 personnes :*

DANSES, MARIAGES, FÊTES, ETC. (PAS DE FÊTE TECHNO OU DE ALL NIGHT PARTIES), ANNIVERSAIRES D'ENFANT/ADULTE, RÉCEPTIONS-CADEAUX POUR BÉBÉ/FÊTES PRÉNUPTIALES, BAPTÊMES, FUNÉRAILLES, REPRÉSENTATIONS DE THÉÂTRE/RÉCITAUX :

Événement – aucune boisson alcoolisée n'est servie :	30,00 \$
Événement – avec boisson alcoolisée :	75,00 \$

501 – 1100 personnes

Événement – aucune boisson alcoolisée n'est servie :	50,00 \$
Événement – avec boisson alcoolisée :	100,00 \$

COURS DE CUISINE, RÉUNIONS, SÉMINAIRES, ATELIERS, CLUBS D'ÉCHECS, BINGO, CLINIQUES D'AMAIGRISSEMENT, ÉCOLES DE LANGUE ET ÉGLISES :

Location ponctuelle :	5,00 \$
Au plus 4 fois par mois :	10,00 \$
6 mois :	25,00 \$
1 fois par an :	50,00 \$

(i.e. 1-2 locations chaque mois pendant 12 mois)

Tous les tarifs sont assujettis à une taxe de 8 %.

**(POUR TOUT ÉVÉNEMENT DE PLUS DE 1100 PERSONNES, UNE RECOMMANDATION EST REQUISE.)**

**Activités Exclues:** ARTS MARTIAUX AVEC CONTACT, BOXE ORIENTALE, BOXE, PLANCHE À ROULETTES, BMX BIKING, ESCALADE DE GLACE, RUGBY, FOOTBALL AVEC CONTACT, SKI ALPIN

Pour plus de renseignements sur la manière de vous prévaloir d'un programme d'assurance de groupe d'utilisateurs pour votre Conseil scolaire, prière de communiquer avec :

Traci Decaro, B.A., CIP, CRM  
Coordinateur – Marketing et services aux membres  
Ontario School Boards' Insurance Exchange  
91 Westmount Rd., GUELPH, ON N1H 5J2  
800.668.6724

TARIFS EN VIGUEUR À COMPTER DU JANVIER 2010





## Ébauche du programme d'assurance de groupe des utilisateurs d'un établissement

Un programme d'assurance de groupe des utilisateurs d'un établissement a été mis en œuvre pour le Conseil scolaire du district Centre-Sud au nom des groupes qui n'ont pas accès à une assurance responsabilité d'autres sources, et qui se sont vu délivrer un permis par le Conseil scolaire du district Centre-Sud. Ce programme n'est pas conçu pour remplacer la garantie offerte aux groupes par toute association sportive provinciale ou nationale.

La garantie ne s'applique qu'à l'activité indiquée dans le permis, et elle est assujettie à la liste relative aux activités préétablies, aux exclusions et au tableau de tarification. La garantie s'applique SEULEMENT pendant l'utilisation d'un établissement appartenant en propre au Conseil scolaire du district Centre-Sud et exploité par ce dernier.

Numéro de police LL07068	Numéro de permis		
Titulaire de permis (Assuré) :			
Dates du permis :			
Établissement loué :			
Activité :			
Prime :	Taxe de 8 %	Total :	

*Ce résumé n'offre pas en soi la garantie et est assujetti aux conditions définies dans la police. Il ne vise qu'à fournir les détails de base sur la garantie, qui sont pleinement décrits dans la police mère n° LL07068.*

### *Qui est assuré aux termes de cette police?*

Le titulaire de permis, et les ligues affiliées, les clubs ou les équipes, leurs membres, les dirigeants, les directeurs, les entraîneurs, les gestionnaires, les joueurs officiels, les travailleurs auxiliaires, les employés et les bénévoles lorsqu'ils agissent sous l'autorité du titulaire de permis.

Assuré supplémentaire : le Conseil scolaire du district Centre-Sud

### **EBAUCHE DE LA GARANTIE**

En qualité de titulaire de permis, il vous incombe de fournir un environnement sécuritaire à ceux qui participent à votre activité. Cette police offre une protection contre votre responsabilité légale en matière de préjudice corporel ou de dommages aux biens de tiers, y compris les spectateurs et participants. Cette police garantit aussi les coûts engagés pour la défense, pour contester une action et tout montant compensatoire adjugé par les tribunaux, jusqu'à concurrence des limites et conditions de la police.



Garantie et limites (pour une description plus détaillée de la garantie, reportez-vous à la Foire aux questions incluses dans ce document).

<i>Limites de garantie :</i>	5 000 000 \$	<i>préjudice corporel et dommages matériels par événement – aucun total annuel;</i>
	5 000 000 \$	<i>produits et travaux terminés;</i>
	5 000 000 \$	<i>préjudice personnel;</i>
	1 000 000 \$	<i>responsabilité civile des locataires;</i>
	5 000 000 \$	<i>véhicule n'appartenant pas à l'assuré;</i>
	1000 \$	<i>par personne/10 000 \$ pour frais médicaux en cas d'accident.</i>

**Dispositions spéciales :**

- ❖ Responsabilité en matière d'alcool servi en privé
- ❖ Responsabilité du participant;
- ❖ Assurés supplémentaires incluant toutes les ligues affiliées de l'Assuré, les clubs, et/ou les équipes, leurs membres, les dirigeants, les directeurs, les entraîneurs, les gestionnaire, les représentants, les joueurs officiels, les travailleurs auxiliaires, les employés et les bénévoles.

**Exclusions :**

- ❖ Feux d'artifice;
- ❖ Cyber/données;
- ❖ Champignons et risques fongiques;
- ❖ Exclusion totale de l'amiante;
- ❖ Guerre et terrorisme;
- ❖ Abus sexuel.

**Remboursement (franchise) :** 1000 \$

**Activités exclues, sauf si elles sont recommandées et approuvées par les souscripteurs :**

Si votre événement est annulé avant la date d'entrée en vigueur de votre permis, un remboursement intégral est prévu.

Si votre événement est annulé après la date d'entrée en vigueur de votre permis, aucun remboursement n'est prévu.

**Que faire en cas de demande de d'indemnisation?**

En cas de réclamation ou d'incident pouvant donner droit à une indemnisation, veuillez communiquer avec :

Traci Decaro, B.A., CIP, CRM  
 Ontario School Boards' Insurance Exchange  
 91 Westmount Rd.  
 Guelph, Ontario  
 N1H 5J2  
 Tel: 800.668.6724

## ASSURANCES PEARSON DUNN INSURANCE

**TARIF POUR GROUPES D'UTILISATEURS  
MUNICIPALITÉS, ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT, CONSEILS SCOLAIRES  
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES DE 2 000 000 \$**

\*Tous les groupes d'utilisateurs non canadiens doivent être soumis à Pearson Dunn Insurance\*

**TOUTES LES PRIMES SONT SOUMISES À UNE TAXE DE 8 %**

### SPORTS

Genre d'événement	N <sup>o</sup> de participants	Prime		
		Risque faible	Risque moyen	Risque élevé
Taux horaire – activités sportives d'au plus une journée	1-50	0,70 \$	1,40 \$	Soumettre
	51-100	1,40 \$	2,80 \$	Soumettre
	101-250	2,10 \$	5,60 \$	Soumettre
Événements/tournois sportifs d'une journée	1-50	25 \$	50 \$	Soumettre
	51-100	35 \$	75 \$	Soumettre
	101-250	50 \$	100 \$	Soumettre
Événements/tournois sportifs de 2 ou 3 jours	1-50	50 \$	75 \$	Soumettre
	51-100	70 \$	100 \$	Soumettre
	101-250	85 \$	125 \$	Soumettre
Événements/tournois – plus de 250 personnes ou plus de 3 jours	Soumettre à Pearson Dunn Insurance pour une cotation			
Activités sportives durant toute la saison – Garantie maximum – jusqu'à un an – Taux fixe	1-50	75 \$	100 \$	Soumettre
	51-100	100 \$	125 \$	Soumettre
	101-250	125 \$	150 \$	Soumettre
	plus de 250	Soumettre	Soumettre	Soumettre
Utilisation occasionnelle de la piscine - Taux horaire (s'il y a lieu)	Activités récréatives à la piscine	5 \$/heure		

### ADULTES – HOCKEY SANS CONTACT

Adultes – Hockey sans contact (Garantie maximum pour toute la saison – jusqu'à un an)	Hockey improvisé - Par équipe	5 \$/heure
	Hockey improvisé - Max. de 30 joueurs	125 \$ par groupe et par saison
	Hockey de ligues	225 \$ par équipe et par saison
	Tournois	Jusqu'à 8 équipes 250 \$ De 9 à 16 équipes 375 \$ Grands tournois – Soumettre

Mise à jour en août 2009

TARIF

Genre d'événement	N <sup>o</sup> de participants	Prime	
<u>Rencontres – Taux fixe</u>	1 - 250 251 - 500	2,50 \$ par rencontre – max. 1 jour 5,00 \$ par rencontre – max. 1 jour	
<u>Événements – Taux fixe</u>		Sans alcool	Avec alcool, y compris brasserie en plein air
	1- 100	50 \$	125 \$
	101-250	100 \$	225 \$
	251-500	150 \$	275 \$
	501-1000 plus de 1000	250 \$ Soumettre	Soumettre Soumettre
<u>Rencontres/Événements de 2 ou 3 jours</u>		Deux fois le taux journalier	
<u>Rencontres/Événements de 4 ou 5 jours</u>		Trois fois le taux journalier	
<u>Rencontres mensuelles toute l'année</u>		Cinq fois le taux par rencontre	

## RENCONTRES ET ÉVÉNEMENTS

## FÊTES D'ANNIVERSAIRE D'ENFANT

<u>Fêtes d'anniversaire d'enfant –</u> 1) Fêtes d'anniversaire/Salle 1) Fêtes d'anniversaire/Salle/Sports (y compris gymnase/piscine/patinatoire)	Illimité	2 \$/heure 4 \$/heure
--	----------	--------------------------

## ACTIVITÉS DE CAMP DE VACANCES

<u>Activités de camp de vacances – Garantie de sports multiples par session au camp (Max. 2 semaines)</u>	Jusqu'à 100 Plus de 101	100 \$/taux fixe 2 \$ /par participant
---	----------------------------	---

Mise à jour en août 2000

**\*Réservé à l'usage interne**

**RENCONTRES/ATELIERS**  
**(SANS ALCOOL)**

Arts, artisanat, bridge, services religieux, art oratoire, ateliers/classes, par exemple informatique et langues (en référer pour les autres types).

**ÉVÉNEMENTS**

Anniversaires, expositions (œuvres d'art ou autres), enchères, banquets, ventes de charité, fêtes d'anniversaire pour adultes, soirées dansantes, dîners, fêtes familiales, notamment baptêmes, showers, enterrements de vie de garçon, mariages, etc., défilés de mode, festivals/concerts, ventes-débarras pour le quartier SEULEMENT tenues dans un local municipal, bals de finissants, séances de photographie, pique-nique, pièces de théâtre, récitals/spectacles de musique ou de danse, départs à la retraite, concours de danse ou d'amateurs, rencontres.

**ACTIVITÉS SPORTIVES**

---

**ACTIVITÉS À RISQUE FAIBLE :**

Badminton, quilles, curling, cours de danse, lancer du fer à cheval, jeu de palets, tennis de table, tennis, tai-chi, patinage public.

**ACTIVITÉS À RISQUE MOYEN :**

Baseball, basket-ball, ballon sur glace, cricket, ballon chasseur, hockey sur gazon, hockey-halle, hockey sur patins à roulettes ou en salle, handball, racquetball, soccer, balle molle, balle lente, squash, baignade surveillée, T-ball, football-toucher/flag-football sans contact, nage synchronisée, conditionnement physique, athlétisme, disque volant d'équipe, volley-ball, yoga, patinage artistique, arts martiaux sans contact, jeu de crosse improvisé sans contact, hockey mineur improvisé sans contact, ringuette.

**ACTIVITÉS EXCLUES :**

Ski alpin, boxe, escalade de murs, hockey mineur avec contact, hockey d'adultes avec contact, cyclisme, feux d'artifice, gymnastique, activités équestres, kickboxing, rugby, planche à roulettes, y compris parcs de planches à roulettes, surf de neiges, football, arts martiaux avec contact, jeu de crosse avec contact.

**Consulter Pearson Dunn Insurance pour tous les autres sports.**

Mise à jour en août 2009

Assuré :	Dates d'effet :
Activité :	Prime (y compris 8 % de taxe) :

Programme d'assurance pour groupes d'utilisateurs  
 Conseil Scolaire De District Catholique Centre Sud  
 Police #AS2210

#### Qui est admissible ?

Tout groupe utilisant les installations du Conseil Scolaire De District Catholique Centre Sud facilities. La compagnie d'assurance doit approuver les activités. Il peut y avoir certaines restrictions.

### ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

#### Pourquoi souscrire une assurance de la Responsabilité Civile ?

Parce que vos activités ou vos actions vous exposent à des poursuites de la part de tiers. Le contrat d'assurance de la Responsabilité Civile vous couvre si votre responsabilité est engagée pour des dommages corporels ou matériels causés à des tiers, notamment les spectateurs, les passants et les propriétaires de biens immobiliers, du fait de vos activités. Même si vous n'êtes pas responsable, vous devrez vous défendre en justice. L'assurance de la Responsabilité Civile paie les frais de défense de même que les dépens qui pourraient vous être imputés et constitue un moyen abordable de couvrir les honoraires d'avocat, dont le montant peut être considérable.

La Responsabilité Civile pour les blessures causées aux participants est également assurée dans la plupart des cas (quelques disciplines sportives ne sont pas admissibles).

#### QUI EST ASSURÉ ?

Tous les membres de votre organisme, notamment les participants, les dirigeants, les entraîneurs, les soigneurs, les officiels et les bénévoles, qui agissent dans l'exercice de leurs fonctions pour votre compte.

#### ADMISSIBILITÉ

Le programme est conçu expressément pour les groupes sportifs et de loisirs locaux qui **n'appartiennent pas** à une association provinciale ou nationale.

### ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

Le contrat couvre la responsabilité civile pouvant vous incomber en cas de dommages corporels ou matériels causés à des tiers, notamment les spectateurs, les passants et les propriétaires de biens immobiliers, du fait de vos activités. La responsabilité pour les blessures causées aux participants est aussi couverte. (Quelques disciplines sportives ne sont pas admissibles. Voir les exclusions.)

**\*PLEASE NOTE – USER GROUPS ARE COVERED ONLY WHILE USING THE Conseil Scolaire De District Catholique Centre Sud.**

**\$2,000,000 per occurrence**

All Claims Subject to a \$500 deductible

Mise à jour en août 2009

**GARANTIES COM GARANTIES COMP GARANTIES COMPRISES DANS VOTRE CONTRAT**

- **Responsabilité Civile Exploitation (Lieux, biens et activités).** Couvre la responsabilité de l'assuré du fait de ses propres activités ainsi que du fait des lieux et biens sur lesquels il a pouvoir de direction ou de gestion dans le cadre de ses activités.
- **Responsabilité locative (formule globale) – 250 000 \$.** Couvre, à concurrence de 250 000 \$, la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré en cas de dommages aux lieux qu'il loue dans le cadre de ses activités.
- **Dommages matériels graduels.** La définition de sinistre ne se limite pas aux accidents, c'est-à-dire aux événements soudains et inattendus, mais s'étend aux événements d'une certaine durée.
- **Responsabilité pour blessures aux participants.** La plupart des contrats d'assurance de la Responsabilité Civile ordinaires excluent les participants, mais la formule étendue d'ALL SPORT les couvre.
- **Remboursement volontaire des frais médicaux.** Les frais médicaux engagés par des tiers (autres que les participants) à la suite de blessures subies du fait de vos activités sont couverts à concurrence de 1 000 \$.
- **Préjudice personnel.** Garantie des paroles ou écrits diffamatoires.
- **Recours entre coassurés.** Cette clause permet à d'autres assurés de poursuivre, s'il y a lieu, au titre du contrat.

**ACTIVITÉS EXCLUES**

- |  |   |
|--|---|
| • Hockey mineur (18 ans et moins)                    | • Football  |
| • Hockey de contact                                  | • Activités équestres   |
| • Ski alpin  | • Feux d'artifice (sauf sous la direction d'un artificier autorisé) |
| • Surf des neiges                                    | • Cyclisme  |
| • Boxe   | • Jeu de crosse avec contact  |
| • Kickboxing   | • Gymnastique   |
| • Rugby  | • Murs d'escalade   |
| • Planche à roulettes/Parcs pour planche à roulettes | • Arts martiaux avec contact  |

*The description of coverage contained herein is not complete, and reference must be made to the actual terms and conditions of the applicable policy forms*

*Underwritten by AVIVA Insurance Company of Canada*

Mise à jour en août 2009